

Luòres

MAG.

Le magazine de la Ville de Ludres
Décembre 2024
www.ludres.com

#31

DOSSIER

Des animations féériques pour la fin d'année !

GROS PLAN
Faciliter les
mobilités

PARTAGER
Trophées des sports :
les surprises s'invitent !



ville de | **Luòres**

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL INTERMARCHÉ DE LUDRES



NOUS SOMMES À **VOTRE SERVICE** POUR VOUS
PERMETTRE DE **MIEUX MANGER** TOUS LES JOURS



Intermarché

LUDRES

Chemin du Bon Curé Centre Commercial, Avenue du Chaudeau, 54710 Ludres

HORAIRE OUVERTURE Lundi au samedi : 8h30-19h30
Dimanche : 9h00-12h30

DOSSIER

Des animations féériques pour la fin d'année !



9-11

ACTUALITÉS

À l'écoute des résidents des *Fougères* 4
Campagne électorale en approche 5



5

S'INFORMER

Roulez jeunesse 6
2025 célèbre l'Art déco 6
Une saison fructueuse pour les potagers partagés 6
La Police Municipale sera armée dès 2025 7
Gymnase Marvingt : les travaux avancent 7

VIVRE-ENSEMBLE

L'espace public mérite toute notre attention 8

PARTAGER

Trophées des Sports : les surprises s'invitent ! 14
Club Handisport : la passion du sport, sans barrières 15
Les scouts à l'école du vivre-ensemble 16

FÉDÉRER

Prévenir et soigner avec le Contrat Local de Santé 17

ENTREPRENDRE

Jabot : 60 ans au service de vos espaces verts 18
Le groupe *Carsoh*, acteur de la transition énergétique 19

TRIBUNES

22



12-13

GROS PLAN

Faciliter les Mobilités

PORTFOLIO

C'est arrivé à Ludres !



20-21



ÉDITO

Chères Ludréennes et chers Ludréens,

Nous allons bientôt clore 2024. Mais avant cela, nous vous donnons rendez-vous le 14 décembre pour partager ensemble l'une des fêtes les plus attendues de l'année : la Saint-Nicolas. Le défilé du saint patron dans nos rues sera suivi du traditionnel feu d'artifice. Nous le savons, nous devrions tous prendre plaisir à partager cette féerie et les yeux des plus jeunes et des moins jeunes ne manqueront pas de s'illuminer. En cette période où les cœurs se réchauffent, nous soutiendrons à nouveau la recherche en faveur du Téléthon le 6 décembre. C'est pourquoi nous comptons sur vous pour prendre part à nos animations. Vous retrouverez tout le programme dans ce numéro de *Ludres MAG*.

La fin d'année est toujours synonyme de vivre-ensemble. Les valeurs de respect, de solidarité et de bienveillance sont mises en lumière. À Ludres, c'est toute l'année que nous défendons le vivre-ensemble. Que ce soit dans les potagers partagés, au sein de la résidence autonomie *Les Fougères* avec le Conseil de la Vie Sociale, devant nos habitations, avec nos voisins ou encore avec nos animaux, c'est en entretenant une cohabitation harmonieuse que nous pourrons vivre en paix. Je nous y encourage toutes et tous. Car nous le voyons, l'avenir est préoccupant : montée de l'agressivité et de la violence dans nos quotidiens, guerres et conflits armés, réchauffement climatique, catastrophes naturelles et appauvrissement de la biodiversité, crise parlementaire et situation financière alarmante... J'espère qu'en ces temps tourmentés nous pourrons faire des émules.

Pour 2025, nous maintenons nos objectifs afin de conserver la qualité de service public mise à disposition des Ludréen.ne.s. Vous découvrirez au fil des pages les projets en cours ou à venir. Je pense notamment à la rénovation du Gymnase Marie Marvingt, au projet d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à la gare ou encore aux élections du Conseil Municipal des Enfants qui se tiendront le 1^{er} février.

Dans notre ville, la qualité de vie passe aussi par la richesse de notre tissu associatif. C'est pourquoi, en novembre dernier, nos clubs et nos sportifs ont été encouragés lors de la cérémonie des Trophées des sports. Aussi, deux articles vous permettront de découvrir ou d'en apprendre plus sur le club handisport qui s'est illustré lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et le groupe des Scouts rassemblant des jeunes à large échelle. En parlant de richesse, je tiens à rappeler que le Dynapôle participe à la santé financière de notre Ville grâce à ses entreprises. Dans ce numéro, vous pourrez franchir les portes de deux d'entre elles.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Je tiens à vous exprimer mes meilleurs vœux pour 2025. Que la fraternité puisse se propager et inciter le plus grand nombre à mener des projets constructifs au service du vivre-ensemble et de la paix.

Bonne lecture.

Pierre BOILEAU

Maire de Ludres

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Bulletin officiel de la Ville de Ludres - Hôtel de Ville : Place Ferri de Ludre, 54710 LUDRES
Tél : 03 83 26 14 33 - Internet : www.ludres.com - E-mail : mairie@ludres.com -
Directeur de la publication : Pierre BOILEAU - Rédactrice en chef : Sophie MERCIER - Ont
participé à la rédaction de ce numéro : Emmanuelle SCHMITT, Geoffrey JUNG, ABRACADABRA -
Maquette et mise en page : ABRACADABRA - Crédit Photos hors mentions spécifiques :
Service communication Ville de Ludres, ABRACADABRA, Michèle Bregeard (photo de couverture) -
Impression : Lorraine Graphic. Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires - Dépôt légal N° 1725.

EN BREF

VOISINS SOLIDAIRES ET ATTENTIFS !

Vous souhaitez participer à une mobilisation collective afin de développer l'entraide entre voisins et améliorer la sécurité de votre quartier ? Le réseau Voisins Solidaires et Attentifs (VSA) est fait pour vous ! Ce dispositif participatif permet d'assurer une veille régulière grâce à la vigilance de tous. 7 secteurs couvrent la commune, chacun piloté par un référent et plus de 60 correspondants en lien avec la Police Municipale. Vous êtes intéressés ? Contactez-nous !

Tél. : 03 83 26 14 33

ROSE, LA COULEUR DE L'ESPOIR

Au mois d'octobre, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale ont fédéré de nombreux partenaires et organisé plusieurs événements solidaires dans le cadre d'*Octobre Rose*. Les efforts fournis ont permis de sensibiliser la population au cancer du sein et de collecter 3 242 €, dont 432 € via l'association Dynapôle-Entreprises. Cette somme sera reversée à la Ligue contre le cancer 54 afin de soutenir la recherche, aider les malades et coordonner la prévention.

28 POINTS D'APPORT POUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

28 points d'apport volontaire dédiés aux déchets alimentaires ont été installés à Ludres par la Métropole du Grand Nancy. L'objectif : offrir aux Ludréen.ne.s de nouveaux moyens de recycler ces déchets du quotidien. Épluchures, pain, marc de café, coquilles d'œufs et autres restes de repas produiront de l'énergie ou du compost, tout en évitant le gaspillage. Cette initiative, instaurée par la Métropole dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, devrait participer à réduire de 15 % la quantité des ordures ménagères, d'ici 2030.

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche sur www.grandnancy.eu

À L'ÉCOUTE DES RÉSIDENTS DES FOGÈRES



Pour la semaine du goût, plusieurs enfants du multi-accueil se sont rendus aux Fougères.

Les seniors de la résidence autonomie Les Fougères bénéficient quotidiennement d'animations coordonnées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pour les enrichir tout en leur permettant de s'exprimer, le CCAS a procédé à la création d'un Conseil de la Vie Sociale en août dernier.

Animations, repas collectifs, sorties ou activités sportives... Le quotidien des résident.e.s des Fougères n'est pas de tout repos ! Leur bien-être est suivi de près par le CCAS qui organise régulièrement des ateliers et des événements, aussi ludiques que conviviaux : repas des seniors, ateliers pour bien vieillir, rencontres intergénérationnelles, jeux, chorale, colis de Noël ou encore forum dédié... Dans cet esprit, le CCAS a mis en place le 27 août son nouveau Conseil de la Vie Sociale (CVS). L'objectif est simple : donner la parole aux résident.e.s et participer à leur épanouissement, en les écoutant, en échangeant et en tenant compte de leurs suggestions. Vie quotidienne, activités, prix des services ou entretien des locaux... Tout ce qui est en rapport avec la qualité de vie et le vivre-ensemble au sein de la résidence autonomie peut être abordé !

Une instance nécessaire

Le CVS est composé de 7 représentants des seniors, regroupés autour de leur nouvelle présidente : Marie-Marcelle Felden. « Le dernier Conseil de la Vie Sociale datait de 2015. Faute de candidatures suffisantes, il n'avait pas été renouvelé depuis. Il était nécessaire, afin d'entretenir les liens sociaux et de participer au bien-vieillir de nos seniors, d'impulser le retour de cette instance », indique Véronique Ravon, adjointe en charge de l'Action et de la Cohésion sociales. Élus pour trois ans, les membres du Conseil ont pour mission d'échanger avec les résidents, afin de leur apporter des réponses et des aides concrètes. Il en va du bien-être de tous et d'une bonne harmonie au sein de la résidence autonomie !

CAMPAGNE ÉLECTORALE EN APPROCHE

Les jeunes Ludréen.ne.s scolarisé.e.s en CE2, CM1 et CM2 ont jusqu'au 18 décembre prochain pour déposer leur candidature s'ils souhaitent prendre part à la campagne des élections du Conseil Municipal des Enfants (CME). Celles-ci se tiendront le 1^{er} février prochain et verront près de 250 jeunes prendre le chemin des urnes.



Les dernières élections du CME se sont tenues en mars 2022.

Véritable aventure citoyenne et collective, le Conseil Municipal des Enfants rassemble, à parité, 10 enfants de l'école Loti, 10 enfants de l'école Prévert et une dizaine de tuteurs issus du mandat actuel. Pour candidater et faire partie de cette aventure, les jeunes doivent déposer en mairie, avant le 18 décembre, le formulaire de candidature qu'ils auront rempli avec leurs parents. « Nous avons créé le Conseil Municipal des Enfants en 2016 afin que les plus jeunes administrés puissent donner leur avis et proposer des idées sur les sujets qui les concernent », explique Sophie Mercier, adjointe déléguée à la Jeunesse et au CME, « ces élections permettront d'élire la 4^e assemblée junior ludréenne. »

Participer à la vie citoyenne

Véritable initiation à la vie démocratique, le CME donne la possibilité aux jeunes élus de s'engager et de vivre des expériences aussi divertissantes qu'enrichissantes. Ces actions se déroulent tant à l'extérieur de Ludres, comme la rencontre annuelle des CME de la Métropole, que dans la commune avec la participation aux cérémonies commémoratives ou

aux manifestations communales. « À titre d'exemple, nous nous sommes récemment rendus dans la Marne pour un travail sur le devoir de mémoire autour des vestiges de la Première Guerre mondiale, nous avons tenu un stand pour Octobre Rose et pris part à la cérémonie de l'Armistice », développe Sophie Mercier.

Les enfants mènent d'autres missions tout au long de l'année : ils se réunissent régulièrement pour échanger des idées, relayer celles de leurs camarades d'école

et élaborer des projets autour de thèmes qui concernent l'intérêt général tels que l'environnement, la solidarité, l'animation, l'intergénérationnel... « Le CME est un véritable groupe de jeunes engagés autour des valeurs de la démocratie et nous sommes fiers, à chaque mandat, de les voir devenir des citoyens aguerris », annonce le Maire, Pierre Boileau, avant d'ajouter que « la première façon d'exercer sa citoyenneté, c'est de voter. » Alors rendez-vous aux urnes !

LA SOLIDARITÉ EST EN PLACE !

L'installation de bancs de l'amitié dans les écoles est un projet emblématique du mandat du CME actuel. Les jeunes ont initié le projet en Conseil Municipal le 4 mars 2023 dans l'objectif de favoriser l'entraide entre les enfants et de ne laisser personne de côté. Depuis, l'idée s'est concrétisée puisque 3 bancs ont été achetés et installés dans les écoles Loti et Prévert. Ils ont également été peints par les Chantiers Jeunes. Un panneau explicatif ainsi qu'un marquage au sol complètent le dispositif. Nul doute que ce mobilier coloré devrait sortir de l'isolement les élèves tristes ou exclus et teinter les cours d'école de solidarité.



UNE SAISON FRUCTUEUSE POUR LES POTAGERS PARTAGÉS

Fin septembre, Philippe Goetz, adjoint délégué à la Transition écologique, avait convié les Ludréen.ne.s ayant participé à l'aventure des potagers partagés à un moment de convivialité. L'objectif était de recueillir le ressenti de ces maraîchers amateurs à l'issue de cette première saison. « Une belle satisfaction d'ensemble et des récoltes abondantes », rapporte l'adjoint, « et j'ai pu constater beaucoup de cohésion et d'entraide. » Tous ont pu ensuite échanger avec Jacques Banvoy, animateur en agroécologie, et recueillir de nombreuses astuces pour préparer leur potager pour l'hiver. Des parcelles sont encore disponibles. Avis aux amateurs !

CONTACT : 03 83 26 14 33

ROULEZ JEUNESSE

Depuis la rentrée de septembre, les jeunes élèves de l'école Prévert profitent d'un tout nouveau parcours « cyclable » pédagogique. Tracé au sol dans la cour de récréation de l'école maternelle durant les vacances scolaires, ce nouveau parcours a déjà fait des heureux. Depuis la rentrée de septembre ! Mis en œuvre par la Ville pour un montant de 2 580 €, ce circuit pédagogique offre aux enfants

la possibilité de découvrir les règles simples de la circulation à travers des ateliers ludiques et éducatifs. « L'objectif est de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, aux règles de sécurité pour qu'ils puissent, par la suite, adopter un comportement responsable », indique Magali Raik, adjointe en charge de l'Action scolaire. Que ce soit à vélo, à trottinette ou à draineuse, les petits s'en donnent à cœur joie !

2025 CÉLÈBRE L'ART DÉCO

Caractérisé par son côté symétrique, ses motifs géométriques et ses couleurs contrastées, le mouvement *Art déco* a connu son plein épanouissement dans les années 1920 et 1930. Apparu en réaction contre l'*Art nouveau*, ce courant artistique a triomphé, en 1925, lors de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes de Paris, dont le centenaire sera célébré dans l'ensemble de la Métropole en 2025. Ludres ne dérogera pas à la règle et prévoit, à ce titre, plusieurs animations coordonnées en lien avec le Cercle d'Études Locales. Dans le même esprit, le visuel des "vœux 2025*" fait ressortir les codes de ce style en reprenant la traditionnelle feuille de ginkgo géométrique, le bleu et l'or, ses couleurs emblématiques, ainsi qu'une police élégante associant lignes simples et formes épurées.



* Cf. 4^e de couverture



© CLAIRE THIBAUT

Cédez le passage, stops, ronds-points... Les petits de l'école Prévert peuvent déjà se familiariser avec les règles simples de la circulation !

GYMNASE MARVINGT : LES TRAVAUX AVANCENT



La couverture en bardage métallique a été complétée avec 24 cm d'isolants.

Débutés en septembre, les travaux de modernisation et de rénovation énergétique du gymnase Marie Marvingt vont bon train. Malgré les précipitations, les entreprises œuvrant sur le chantier ont entièrement renforcé la charpente du gymnase avec pas moins de 15,5 m³ de pannes de bois. Le renouvellement intégral de la couverture métallique vient d'être achevé. « Cette étape conditionnait la suite du chantier », explique Rémi Noël, adjoint délégué aux Travaux et au Patrimoine. « Pour que le second œuvre puisse démarrer, il était nécessaire que le bâtiment soit mis hors d'eau et hors d'air, c'est-à-dire protégé des intempéries hivernales ». Maintenant que la couverture du gymnase est restaurée et renforcée, 288 panneaux photovoltaïques vont être installés sur la toiture à partir du premier trimestre. D'une puissance unitaire de 440 watts, ils permettront au bâtiment de fonctionner en autoconsommation. « À titre de comparaison, cela représente l'alimentation électrique de 10 pavillons de 120 m² pendant un an », conclut l'adjoint.

LA POLICE MUNICIPALE SERA ARMÉE DÈS 2025

Membre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal (CLSI) aux côtés de ses communes voisines, la Ville de Ludres a délibéré en Conseil Municipal, le 30 septembre dernier, afin d'armer les agents de la Police Municipale d'ici janvier 2025. En effet, leurs missions se sont diversifiées au fil des années, allant au-delà de la gestion du stationnement et de la sécurisation des écoles. Ils interviennent désormais sur des différends de voisinage, des rixes, des contrôles routiers et sont parfois les premiers à agir lors de cambriolages ou d'incidents divers. Face à ces nouvelles responsabilités et pour renforcer leur sécurité, les 4 membres du CLSI : Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont et Ludres, se sont résolus à armer leurs policiers d'armes de poing, comme la quasi-totalité des communes du Grand Nancy. Déjà équipés de tonfas, bâtons de défense et de taser, les agents vont suivre une formation adaptée à leur nouvelle arme. Ils se rendront également au stand de tir pour s'exercer. Les missions assurées par la Ville restent toutefois les mêmes : garantir la sécurité et la salubrité publiques et contribuer au bien vivre-ensemble.



© ADOBESTOCK

L'ESPACE PUBLIC MÉRITE TOUTE NOTRE ATTENTION

Tenir son chien en laisse, veiller à la salubrité et à la tranquillité publiques, tailler sa haie... Autant de gestes simples qui contribuent directement aux relations de bon voisinage, à la préservation du cadre de vie et à la sécurité des riverains. Le vivre-ensemble, ça s'entretient !



Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics, les parcs et les jardins communaux, y compris sur le Plateau des Loisirs.

Posséder un animal de compagnie s'accompagne de règles qu'au nom du savoir vivre-ensemble et de la préservation de notre cadre de vie, il est utile de rappeler.

Bienvenue à bord

« La première obligation est de tenir son chien en laisse dans tous les lieux publics, les parcs, les jardins communaux, y compris le Plateau des Loisirs », soulignent les Policiers municipaux de Ludres. « D'abord parce qu'il n'existe pas de chien, même petit, même gentil, même dressé, dont on peut garantir le comportement. Ensuite, parce qu'il y a toujours un risque, qu'échappant à la vigilance de son maître, il ne provoque un accident de la circulation. »

Il n'est pas non plus permis de laisser son chien errer sans surveillance lors d'une balade en forêt. L'arrêté du 16 mars 1955, modifié le 31 juillet 1989, en donne la raison. Si la divagation est interdite, c'est « pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement ». Est considéré « en état de divagation », aux yeux du Code rural et de la pêche maritime, « tout chien éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres », ce qui expose le contrevenant à une amende forfaitaire de 135 €.

Décibels et déjections !

Adjoint au maire délégué à la Sécurité, William Lombard aborde une autre problématique en lien direct avec la tranquillité publique, « celle des aboiements qui empoisonnent durablement les relations entre voisins » : un phénomène qui a tendance à s'amplifier au vu des réclamations reçues en mairie. « Les propriétaires et possesseurs d'animaux doivent avoir conscience que quand elles se répètent avec intensité, de jour comme de nuit, ces nuisances sonores tombent sous le coup de la loi », ajoute William Lombard. Ils sont d'ailleurs tenus par le Règlement sanitaire départemental de « prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ».

Pour être complet, arrêtons-nous un instant sur les déjections canines. Ce fléau en termes de pollution urbaine est visé par l'arrêté municipal du 2 novembre 2006. On y précise que l'infraction, passible d'une amende de 68 €, est caractérisée sur l'ensemble de la voie publique, à savoir les caniveaux, les parcs, les jardins et les espaces verts publics et que des canisacs sont à disposition sur l'ensemble de la

commune. Vous pouvez les utiliser sans modération, ils sont relevés régulièrement !

Haie d'honneur

Passons maintenant côté jardin. Rappel : tout propriétaire se doit d'entretenir la haie qui entoure son terrain, par respect du voisinage quand la haie est mitoyenne et par devoir vis-à-vis de la collectivité quand elle borde le trottoir. Dans le premier cas, c'est le Code civil qui fait foi. Dans l'autre, c'est le Code général des collectivités territoriales. Souci : « Les haies qui empiètent sur le domaine public compliquent la circulation des piétons et des riverains et en particulier des poussettes et des personnes à mobilité réduite », déplore Rémi Noël, adjoint au maire délégué au Patrimoine. « Elles masquent parfois la signalisation routière et peuvent même réduire la visibilité des conducteurs. C'est une question de sécurité et d'accessibilité et nous nous devons d'agir. Dans un premier temps, nous allons privilégier la conciliation en accordant aux propriétaires concernés un délai suffisant pour se mettre en conformité. En revanche si nos demandes devaient rester lettre morte malgré l'intervention de la Police Municipale et d'une lettre de la mairie, nous pourrions être amenés à sanctionner. »



Dès le 6 décembre, la ville brillera de mille feux pour accueillir saint Nicolas lors des animations dédiées au Téléthon.

DES ANIMATIONS FÉÉRIQUES POUR LA FIN D'ANNÉE !



Dès le 6 décembre, les festivités de fin d'année seront lancées à Ludres. Illuminations, défilé de la Saint-Nicolas, feu d'artifice, heures du conte, concert de Noël... La Ville et ses partenaires ont mis les petits plats dans les grands pour vous faire vivre une fin d'année féérique ! « *Nous avons coordonné plusieurs événements conviviaux pour que chacun, seul ou en famille, puisse profiter pleinement de ces fêtes* », indique William Lombard, adjoint délégué aux Animations festives, avant d'ajouter : « *Comme chaque année, nous nous mobiliserons également en faveur du Téléthon, l'association qui lutte contre les maladies rares* ».

TOUS BÂTISSEURS POUR LE TÉLÉTHON !

Cette année, le Téléthon portera sur le thème « Tous bâtisseurs ». Les diverses animations prévues vendredi 6 décembre sur la place Ferri de Ludre offriront à tous l'opportunité de bâtir, ensemble, un grand élan de solidarité afin de lutter contre les maladies génétiques.



Des lampions seront disponibles pour enchanter les enfants !

Pour démarrer le programme du Téléthon en beauté et permettre à tous de passer un moment convivial tout en récoltant de précieux fonds pour l'association, plusieurs stands seront mis en place dès 18h30. De nombreux objets en lien avec les fêtes de fin d'année seront proposés à la vente par les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, ainsi que des boissons chaudes. Pour que les plus

jeunes puissent s'émerveiller, des lampions seront également disponibles et un « arbre à vœux » sera installé. Chaque enfant pourra ainsi apporter ou créer sur place son dessin, y inscrire son vœu pour 2025 puis l'accrocher au sapin. Pour rester dans le thème du Téléthon et « brûler » la maladie, les bénévoles de l'association *Sauvons nos Coteaux* bâtiront un grand bûcher sur la place.

Saint Nicolas, accompagné de son fidèle compère le Père Fouettard, viendront spécialement à la rencontre des enfants, à 19h. Ensemble, ils lanceront les illuminations aux côtés de Monsieur le Maire, et ce dès 19h30. Toutes les ventes et dons effectués lors de cette soirée seront entièrement reversés à l'association du Téléthon. Rendez-vous le 6 décembre, pour la bonne cause !

LE CHAR DE LA SAINT-NICOLAS : TOUT UN ART !



Le char de Ludres est essentiellement construit en ossature bois, avec du plexiglass, du PVC et beaucoup de passion !

Philippe Queuche le sait mieux que quiconque, la construction du char de saint Nicolas n'est pas une mince affaire. L'ancien président du Comité des Fêtes a entamé son élaboration il y a déjà plusieurs mois. « *Dès que nous avons eu connaissance du thème, je me suis lancé dans la proposition des idées puis dans la création des plans* », indique-t-il. Le thème de cette année, proposé par la Ville de Nancy, porte sur « Les Imaginaires du Futur ». Le Comité des Fêtes a ainsi choisi le sous-thème « Devenir de notre planète » pour son œuvre. Après avoir commandé le matériel nécessaire, 4 à 5 bénévoles-bricoleurs ont planché, chaque semaine, sur la construction du bolide. Sciage, mesures, découpage, vissage... Il faut être polyvalent et particulièrement débrouillard pour venir à bout du projet ! « *Un alien... une grande main... des illuminations... Je pense en avoir suffisamment dit, je ne voudrais pas gâcher la surprise !* », finit par souffler Philippe Queuche, le sourire aux lèvres.

Pour découvrir le char de cette année à Ludres, il faudra donc vivre le défilé, le 14 décembre prochain à partir de 17h !

UNE JOURNÉE DE MAGIE

Bien que le mois de décembre ne manquera pas d'animations conviviales cette année, le cœur de ces fêtes hivernales battra son plein le 14 décembre.

Que diriez-vous de profiter des saveurs du marché ludréen en vous laissant porter par des contes et des chansons de Noël ? La journée du 14 décembre démarrera sur les chapeaux de roues puisque les bibliothécaires de la Médiathèque et les professeurs de l'École de musique transformeront le marché en « marché enchanté », de 9h à 12h, sur la Place Ferri, avec la diffusion de plusieurs créations sonores. Vous profiterez d'un moment aussi chaleureux que magique ! Vous pourrez ensuite vous déplacer au Centre culturel Charcot, à 15h, et assister au concert de Noël proposé par l'École de musique, avec Thierry Barth et sa classe de guitares aux commandes pour vous charmer au rythme des titres emblématiques de Noël.

Une soirée scintillante !

En fin d'après-midi, aux alentours de 17h, le char de la Saint Nicolas, conçu et imaginé par le Comité des Fêtes, démarrera son traditionnel défilé. Aux côtés des 8 autres chars de la zone métropolitaine Nancy Sud, le cortège prendra son départ du collège Jacques Monod. Toutes plus originales les unes que les autres, les œuvres colorées et illuminées paraderont dans les rues de Ludres, accompagnées avec panache par la *Batucada EKO*. Ce convoi, qui ne manquera pas de rythme, atteindra la Place Ferri aux alentours de 18h30-45. Dès l'arrivée des chars, le Comité des Fêtes proposera de la soupe, du vin chaud et du chocolat chaud au profit du Téléthon. Plusieurs animations se succéderont alors : saint Nicolas rejoindra d'abord Monsieur le Maire au balcon de l'Hôtel de Ville afin de se voir remettre les clés de la ville. Un spectacle pyrotechnique, suivi de jonglages de feu enchanteront ensuite les petits comme les grands ! La soirée se clôturera par le traditionnel feu d'artifice, qui s'accompagnera d'un fond musical particulièrement animé. Soirée chaleureuse en approche !



Saint Nicolas entretient des liens affectueux avec les Ludréen.ne.s, depuis de nombreuses années.

CHIFFRES CLÉS

6

Décembre : soirée solidaire au profit du Téléthon.

500

Colis de Noël vont être distribués aux Ludréen.ne.s âgé.e.s de 75 ans et plus, par plusieurs bénévoles, élus et agents du CCAS.

4

Séances des Heures du conte de Noël seront programmées pour les tout-petits. Au programme : des histoires, des comptines et des jeux de doigts sur Noël, proposés par les bibliothécaires de la Médiathèque les 7, 11 et 18 décembre.

2

Concerts de Noël seront proposés par l'École de musique. Le premier se déroulera à l'EHPAD Sainte-Thérèse, le 11 décembre. Le second, au Centre culturel Charcot, le 14 décembre.

13

Décembre : clôture des inscriptions au Concours des Maisons Décorées 2024.

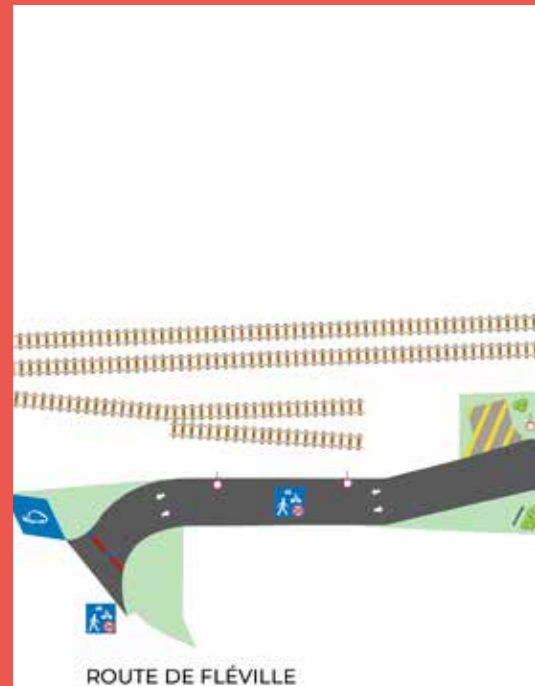
Le jury visitera et évaluera les maisons des inscrits entre le 16 et le 20 décembre afin de récompenser les plus beaux décors.

1

défilé de saint Nicolas se tiendra dans les rues de Ludres le 14 décembre.

FACILITER LES MOBILITÉS

Créée en 1875, la gare de Ludres n'était au départ qu'une simple halte. Au fil du temps, elle s'est développée avec l'essor du transport de marchandises et de voyageurs. À l'horizon 2026, elle va franchir une nouvelle étape en devenant un pôle d'échanges multimodal, concentrant plusieurs modes de déplacement. Présentation de ce projet structurant pour le territoire.



Visuel du projet d'aménagements.

« La gare de Ludres accueille 17 000 voyageurs par an », annonce Xavier Dussaulx, adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Transports, « afin de l'adapter aux usages actuels, de simplifier son accès et de proposer aux habitants des alternatives à l'utilisation de la voiture, des travaux d'aménagement vont être réalisés pour créer une synergie entre plusieurs modes de transports. » Ces travaux débuteront au cours du dernier trimestre 2025 et seront menés par la Métropole du Grand Nancy et la Région Grand Est pour un investissement estimé à 400 000 €.

Un projet partenarial

Pour déterminer la faisabilité du projet, calibrer les aménagements à réaliser et estimer le budget nécessaire, la Ville de Ludres, en partenariat avec SNCF Gares et Connexions, a financé en 2021 une étude. Par la suite, le projet a été élaboré durant plusieurs temps de travail réunissant l'ensemble des partenaires*. Concrètement, l'espace foncier de 2 000 m², situé le long des quais et

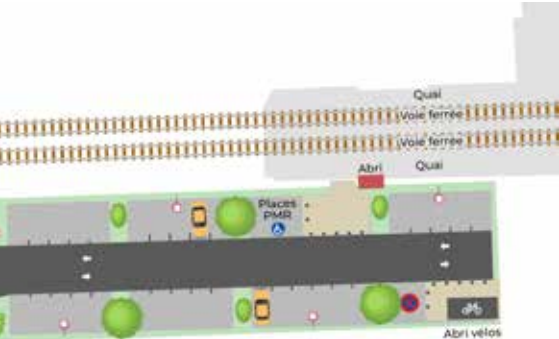
accessible depuis la route de Fléville, va être aménagé afin d'augmenter l'offre de stationnement du côté de la rue de la Gare. « Nous allons agencer un parking sécurisé comptant 33 places de stationnement, dont 2 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite », détaille Pierre Boileau, le maire, avant d'ajouter : « Il s'agira d'encourager les habitants à prendre les transports en commun en leur permettant de stationner leur véhicule en toute sécurité. »

Ce Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) rassemblera en un même lieu l'accès aux trains et les arrêts de bus déjà existants pour rejoindre les lignes du Réseau Stan. Les déplacements doux seront valorisés avec l'installation d'un abri-vélos de 20 places intégrant des points de charge électrique et une station de gonflage. Les déplacements piétons seront sécurisés avec l'agencement du cheminement et du parvis. Enfin, des espaces végétalisés, la plantation d'arbres et l'installation d'un panneau patrimonial parachèveront ces aménagements.

Ludres, carrefour stratégique

Porte d'entrée sud de la Métropole, Ludres se situe au croisement des autoroutes A330 et A33 et au cœur du centre de mobilité reliant les bassins de vie de Nancy, de Neuves-Maisons et de Richardménil. « Les flux journaliers, que ce soit pour le travail, les études ou le temps libre, sont assez intenses », explique Xavier Dussaulx, « ce PEM permettra de désengorger les accès routiers à l'approche de Nancy en positionnant Ludres comme une ville relais, les pass du réseau de bus Stan étant utilisables pour le train. » Bénéficiant du passage des lignes 14ex, 17 et 21 du Réseau Stan et de 19 allers-retours journaliers sur la ligne SNCF « Nancy, Pont-Saint-Vincent », le PEM de Ludres devrait voir son positionnement renforcé avec la réouverture, en décembre 2027, de la ligne Nancy-Contrexéville.

* Métropole du Grand Nancy, Région Grand Est, Ville de Ludres, SNCF Gares et Connexions.



Depuis plusieurs années maintenant, la gare est un haut lieu de passage à Ludres.

LE PLAN MÉTROPOLITAIN DES MOBILITÉS : P2M

Adopté par le Conseil métropolitain en novembre 2021, le P2M a pour but de transformer les mobilités des habitants de la Métropole et du bassin de vie, l'objectif étant de répondre aux demandes et à l'évolution des usages, le tout dans un contexte de transition écologique. S'inscrivant dans le cadre de ce P2M, l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal à Ludres va permettre d'offrir des solutions de mobilités multiples et complémentaires, adaptées à tous, et de faciliter le passage de l'une à l'autre.

UNE HISTOIRE JALONNÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT*

La halte pour les voyageurs, située à Ludres, a été ouverte simultanément à la mise en service de la ligne de chemin de fer Nancy-Vézelize en 1872. Elle s'est transformée en une véritable station équipée de bâtiments en 1875. En plus du transport de voyageurs, cette ligne ferroviaire permettait aux sociétés minières qui exploitaient le minerai de fer d'expédier des trains entiers de minette vers Jarville, Neuves-Maisons et Pompey. Cette ligne contribua également à l'expansion de la brasserie de Tantonville, qualifiée à l'époque de « plus grande brasserie d'Europe ».

Le bombardement de 1944

Trois semaines avant la libération de la France, le 26 août 1944, la gare est détruite par le bombardement d'un train de munitions allemand par les

avions américains. Les wagons, bourrés d'explosifs, sautèrent les uns après les autres. Selon les témoignages, la violence de l'explosion fût telle que des détonations retentirent durant la journée entière et quelques morceaux de rails furent retrouvés à proximité de la mine *Dupont*, située au pied des Coteaux.

En 1964, la gare fût reconstruite. Cependant, la SNCF décida de sa fermeture à la fin des années 1980. La Ville racheta ces bâtiments en 1991 et jusqu'en 2009, ils furent occupés par l'École de Musique.

La Ville saluera cette histoire sur le panneau patrimonial qui sera installé dans le cadre des aménagements du Pôle d'Échanges Multimodal.

* D'après les panneaux du parcours patrimonial, rédigés par le Cercle d'Études Locales.

TROPHÉES DES SPORTS

LES SURPRISES S'INVITENT !

Les Trophées des Sports se sont déroulés ce vendredi 29 novembre en soirée à la Maison des Loisirs, bien garnie et sous le parrainage de Patrick Venturini, président du Vandœuvre Nancy Volley Ball (VNVB) dont l'équipe féminine pro évolue depuis plusieurs saisons au plus haut niveau national.



Un trophée fabriqué localement pour récompenser les talents du cru... Quoi de plus naturel ?

« Les Trophées des Sports récompensent chaque année les sportifs ludréens qui contribuent, par leurs résultats, à faire rayonner Ludres. C'est notre premier objectif », souligne Philippe Goetz, adjoint au maire délégué aux Sports, « mais il s'agit aussi de saluer l'engagement de tous ceux qui s'investissent dans les clubs locaux : ces bénévoles, ces entraîneurs, ces présidents à l'état d'esprit exemplaire qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire progresser la pratique sportive. Sans eux, rien ne serait possible. »

De la Maison des Loisirs...

Après le mot d'accueil du Maire, Pierre Boileau, et ses félicitations à l'adresse des sportifs ludréens, cette édition a été marquée par la présence amicale de Patrick Venturini, président du VNVB, dont l'équipe professionnelle fait partie de l'élite du volley-ball féminin national depuis plusieurs saisons, ce qui lui vaut de participer cette année à la Coupe d'Europe. Appelé à témoigner et à échanger avec la salle, Patrick Venturini est revenu sur quelques temps forts de sa vie de dirigeant, sur ses motivations à manager un

club féminin mais aussi sur ses difficultés, il ne s'en est pas caché, pour boucler le budget d'un club pro, même quand les résultats sont au rendez-vous.

... au Palais des sports

Durant la soirée, les présidents des clubs ludréens se sont relayés au micro pour présenter les sportifs et les bénévoles qu'ils souhaitaient mettre en valeur pour leurs résultats ou leur engagement. Réunis sur scène, ils ont également participé à un quiz surprise centré sur les derniers Jeux Olympiques et Paralympiques avec des questions portant sur leurs disciplines de prédilection : une séquence émotion ponctuée par la remise d'un panier gourmand au gagnant. Les sportifs à l'honneur se sont alors vu remettre leur récompense, un trophée en bois spécialement créé pour célébrer cette édition. Avant le traditionnel verre de l'amitié, une fois encore riche en convivialité, la soirée organisée par Yann Liegey et le Bureau

Municipal des Sports s'est terminée par l'invitation faite aux participants d'assister en loge au match de Ligue A féminine, VNVB - Béziers, programmé le lendemain soir au Palais des Sports de Vandœuvre. Une deuxième et belle surprise en guise de coup de sifflet final !

BIEN VU !

Dans une ville labellisée " Active & Sportive " qui compte près de 1 500 licenciés et une vingtaine de clubs, les Trophées des Sports font sens. Ils sont d'ailleurs très attendus. Comme récompense, les sportifs et les bénévoles ont reçu cette année une statuette en noyer, à la fois élégante et responsable, fabriquée à 35 exemplaires par une entreprise locale au savoir-faire reconnu, Nancy Gravure Services.

CLUB HANDISPORT : LA PASSION DU SPORT, SANS BARRIÈRES

Depuis plus de 10 ans, le Club Handisport de Ludres organise divers événements, actions et initiations pour promouvoir le sport accessible à tous.

L'association offre aux personnes en situation de handicap la possibilité de vivre une aventure sportive unique à travers la pratique de la Boccia, un sport s'apparentant à la pétanque. Zoom sur cette association qui ne cesse de se tourner vers l'avenir !



Plusieurs bénévoles du Club Handisport de Ludres ont fièrement représenté la Ville aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

personne de se sociabiliser, de sortir de sa routine mais aussi de se dépasser et de prendre tout simplement du plaisir ! »

Une cadence à tenir

Le club compte actuellement une trentaine d'adhérents : plus d'une dizaine de joueurs mais aussi leurs assistants, des arbitres et des bénévoles. Les entraînements se déroulent tout au long de la semaine, en fonction des infrastructures disponibles aux alentours de Nancy. Il y a deux grandes catégories en Boccia : NE qui signifie « National Éligible », et BC qui signifie « Boccia ». Cette dernière catégorie correspond aux plus lourds handicaps et elle seule est éligible pour les Jeux Paralympiques. Côté pratique, certains sportifs

jouent en loisirs, tandis que d'autres évoluent en compétition. Chacun à son niveau. « Nous avons différents types de joueurs, dont des professionnels. Sonia Heckel a par exemple participé aux Jeux Paralympiques de Paris cette année, en catégorie BC3, et Ludwig Brouillard a quant à lui obtenu la médaille d'argent à l'Open Européen d'Olbia en Sardaigne », précise la présidente.

Des défis à relever au quotidien

Malgré des avancées notables sur le sujet du handicap, de nombreuses contraintes perdurent. Les joueur.se.s, mais aussi les arbitres, ne perçoivent pas de dotations financières jusqu'à un très haut niveau, de plus, le matériel de Boccia coûte relativement cher, tout comme les transports : « Les déplacements en dehors de l'agglomération coûtent environ 80 € pour un simple aller-retour. L'entraînement devient vite cher à ce prix là... », souligne Karine Gorse, « heureusement, le réseau urbain est bon à Ludres. La Ville nous a toujours soutenus, financièrement mais aussi pour nos contraintes de salles. »

Prochain rendez-vous pour le Club Handisport : du 6 au 8 décembre à Mâcon pour le championnat de France NE.

Fondé en 2011 par Karine Gorse, la présidente, avec l'aide de plusieurs parents et bénévoles, le Club Handisport se fixe des objectifs clairs depuis ses débuts : promouvoir et organiser le sport pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel et/ou auditif. Le club propose une solution à tous les joueur.se.s de Boccia qui ne peuvent s'entraîner et progresser au sein d'une structure sportive traditionnelle. « Le but est que chacun puisse s'épanouir à travers le sport, quel que soit son handicap », indique Karine Gorse, avant d'ajouter : « Le club ne se limite pas à sa simple dimension sportive. Ses activités permettent à la

LE CLUB HANDISPORT A PARTICIPÉ AUX J.O.P

L'été dernier, plusieurs licenciés ont participé aux Jeux Paralympiques de Paris. Joueurs, mais aussi arbitres et juges du club ont eu la chance de s'investir dans le bon fonctionnement de l'événement sportif de la décennie. Ces ambassadeurs ludréens ont ainsi profité d'une expérience inoubliable aux côtés de tous les sportifs présents et ont pu promouvoir les valeurs véhiculées par ces Jeux. Bravo à tous !

LES SCOUTS À L'ÉCOLE DU VIVRE-ENSEMBLE

Mouvement mondial, le scoutisme possède un groupe à Ludres affilié aux Scouts et Guides de France : le Groupe *Nancy Sud-Paul Coze*. Comptant 91 adhérents âgés de 6 à 73 ans, il développe plusieurs projets où la finalité est de permettre aux jeunes d'expérimenter la vie et de devenir les citoyens engagés de demain.



© GROUPE NANCY-PAUL COZE

Temps de réflexion des scouts et guides lors d'un camp d'été.

Ils sont reconnaissables aux couleurs de leur foulard associant le bleu ciel, le bleu marine, le rouge et le orange, mais également à leur chemise et leurs insignes. Répartis en 5 unités, les farfadets, les louveteaux-jeannettes, les scouts-guides, les pionniers-caravelles et les compagnons, ces jeunes âgés de 6 à 21 ans se retrouvent fréquemment afin de prendre part à diverses activités tout en s'engageant à mener le projet de groupe 2024-2026. « Ce projet est renouvelé tous les 3 ans », explique Olivier Petitjean, le responsable de groupe, « il est choisi par les adhérents et définit ses priorités pédagogiques. »

Solidarité et rayonnement

C'est ainsi que depuis janvier 2024, l'ensemble des unités du Groupe *Nancy Sud* œuvrent à développer des actions de solidarité, notamment en direction des personnes en situation de handicap. « Concrètement, nous souhaitons financer un vol en montgolfière avec l'association Handiblu qui offre une parenthèse enchantée aux enfants en situation de handicap ou atteints de cancer », poursuit

le responsable. « Pour cela, les plus âgés de nos jeunes réalisent de multiples services, dits « extra-job » dans le but de collecter les 1 000 € nécessaires : jardinage pour des particuliers, ravitaillement sur des trails, baby-sitting, déménagement... Nous pourrions solliciter les familles mais cela n'impliquerait pas les jeunes », complète Olivier Petitjean, « notre rôle est de les rendre partie-prenante. »

Expérimenter et apprendre

Préconisant l'apprentissage de la vie en société, le groupe se positionne comme une association complémentaire à l'éducation familiale et au parcours scolaire où les parents des plus jeunes sont invités à co-animer les rencontres. Réunions, week-ends campés et camps d'été sont régulièrement organisés. « Avec ces activités, les jeunes acquièrent connaissances et savoir-faire mais surtout ils développent leur personnalité dans le respect des autres et de la nature », témoigne le responsable. Les actions de solidarité ou celles plus

thématiques donnent lieu, quant à elles, à des échanges et facilitent l'ouverture d'esprit. « À titre d'exemple, nous avons coordonné une animation autour du handicap avec des jeux, des parcours adaptés et la rencontre avec une personne en situation de handicap », détaille Olivier Petitjean, « cela a permis à nos scouts d'expérimenter, de donner leur point de vue, de questionner pour mieux comprendre le handicap. »

Les citoyens de demain

Une étude publiée en avril dernier révèle que 87 % des anciens scouts témoignent d'un engagement associatif plus prononcé que la moyenne nationale qui est de 33 %. Reconnu d'utilité publique, le scoutisme crée bien souvent des vocations parmi ses adhérents. « Les jeunes sont écoutés et trouvent leur place dans l'équipe ce qui les aide à trouver leur place dans la société », conclut le responsable du groupe.

CONTACT :

rgl2ludres@gmail.com - 07 52 02 49 34

PRÉVENIR ET SOIGNER AVEC LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

En septembre dernier, la Métropole du Grand Nancy, l'Agence Régionale de Santé et de nombreux acteurs institutionnels du territoire ont renouvelé le Contrat Local de Santé pour la période 2024-2028.

Véritable outil stratégique, ce contrat a été élaboré dans un contexte marqué par l'expérience de la pandémie, par la dégradation du système de santé et la

fragilisation socio-économique d'une partie de la population. Son objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. « Pour la première fois, des moyens financiers sont dédiés afin de soutenir les partenaires mais aussi pour développer des projets concrets au service du bien-être et de la santé de la population métropolitaine », souligne Véronique Ravon, élue métropolitaine et adjointe déléguée à l'Action et la Cohésion sociales.

Prévu dans le cadre de la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » de 2009, ce contrat répond aux enjeux de santé publique sur le territoire depuis 2013. S'inscrivant dans une dynamique collective, il associe



© ADOBESTOCK

la Métropole, les communes et les acteurs locaux du soin, de la prévention, de l'accompagnement médico-social et de la santé environnementale.

POUR CONSULTER LE DOCUMENT :
www.grandnancy.eu



Donnons du génie à vos performances

4 marchés :



Industrie



Tertiaire



Infrastructures
et réseaux



Villes et
collectivités

Eiffage Énergie Systèmes

conçoit, réalise, exploite et maintient des systèmes et équipements en génies électrique, industriel, climatique et énergétique dans le respect des Hommes et de l'environnement.



Plus de
33 000
collaborateurs



5,9 milliards
d'euros de CA en 2023

www.eiffageenergiesystemes.com

Eiffage Énergie Systèmes
Direction régionale Est

130, rue Pierre Gilles de Gennes - 54710 Ludres



JABOT : 60 ANS AU SERVICE DE VOS ESPACES VERTS

Située à l'entrée du Dynapôle, rue Pascal, l'entreprise JABOT propose un large choix de matériel pour le jardinage, l'agriculture et l'aménagement urbain, autant pour les particuliers que les professionnels. Coup d'œil sur ce spécialiste aux multiples casquettes, qui n'hésite pas à aller chercher plus loin pour grandir.



Petits et gros tracteurs garnissent l'espace extérieur de JABOT, rue Pascal.

La panoplie de produits proposée par JABOT se lit dans ses initiales : Jardin, Agri, Bois, Outils et Travaux. Aussi variés que cela puisse paraître, tous ces outils sont pourtant liés aux mêmes domaines : l'entretien du paysage et la motoculture.

La qualité ET la quantité

Depuis 1964, l'entreprise fondée à Nancy par Annie et Michel Jabot a bien évolué. Elle propose aujourd'hui de nombreuses références, allant du simple taille-haie au tracteur XXL, en passant par les tondeuses, fendeuses, découpeuses, motobineuses et autres objets tranchants se terminant par « euses »... L'entreprise propose également de nombreux accessoires différents et parce que la sécurité n'a pas de prix dans ce domaine : des équipements de protection individuelle. « Notre priorité est de proposer des produits qualitatifs et durables, mais aussi d'assurer un accompagnement auprès de nos clients, indique Jimmy Colin, le directeur, « que ce soit au moment de l'achat ou après. » En plus de la quantité gargantuesque de ses

articles, JABOT offre un Service Après-Vente (SAV) ainsi qu'une assistance sur place en cas de problème. « Nous dédions tout l'étage au SAV, tandis que le rez-de-chaussée est réservé à la vente de nos produits », ajoute le gérant. Le professionnel de la motoculture dispose de locaux de 800 m² ainsi que d'espaces extérieurs pour présenter ses matériaux plus volumineux (tracteurs, tondeuses autoportées, etc...).

Une évolution qui fait un bond

La société JABOT suit une croissance fulgurante depuis quelques années. En attestent les excellents résultats obtenus

par l'entreprise. Pour cela, elle s'appuie sur de nouveaux produits, des exclusivités sur les grandes marques comme *Stihl*, *Kubota* ou *Amazon* et accorde aussi une attention particulière à son environnement de travail : « Nous avons procédé à plusieurs transformations depuis la reprise en 2021, aussi bien sur l'aspect commercial que sur le bâtiment en lui-même. Nous avons par exemple repeint tout l'établissement, extérieur comme intérieur, et ajouté une chaufferie dernier cri pour lui donner une nouvelle jeunesse. Nous avons aussi changé les anciens éclairages par des éclairages LED », précise le jeune directeur de 37 ans.

UN ACTEUR DE NOTRE TERRITOIRE

Affiliée au groupe *Harold Finances*, JABOT fut l'une des toutes premières entreprises du secteur Franclos sur le Dynapôle. Elle profite d'une position forte, à 100 mètres de l'autoroute A330. Elle se situe au carrefour d'espaces agricoles et urbains, ce qui lui permet d'entretenir des liens privilégiés avec ses différents clients. C'est d'ailleurs elle qui équipe la Métropole et la Ville de Nancy. Nul doute que l'entreprise a encore de beaux jours devant elle.

LE GROUPE CARSOH

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Carsoh est l'une des premières sociétés à s'être installée sur la zone du Pré Bédon au Dynapôle. Regroupant 3 entreprises, toutes spécialisées dans la transition énergétique des bâtiments à usage privé, le groupe est un partenaire incontournable dans le domaine du confort thermique. Présentation.



L'ambiance familiale participe au bon fonctionnement du groupe.

Carsoh offre un large panel de prestations aux particuliers souhaitant gagner en efficacité énergétique lors de la rénovation de leur logement. « Ce groupe est composé de 3 sociétés : Carthom pour tout ce qui concerne l'isolation intérieure ainsi que la ventilation et le traitement de l'air, Flunergy pour les systèmes de chauffage et de climatisation et MGPBTP pour l'isolation extérieure », détaille Carlos Galinha, le PDG du groupe.

Sur-mesure et savoir-faire

Accompagné de A à Z par un interlocuteur unique, le client est guidé dans ses démarches pour obtenir d'éventuelles aides financières liées au dispositif « Ma Prime Rénov' » mais il bénéficie surtout de l'expertise et des savoir-faire des artisans intervenant sur le chantier. « Nous menons des études thermiques et techniques de pointe afin que nos travaux de rénovation soient adaptés à chaque cas de figure rencontré », explique le PDG, « il peut nous arriver de proposer plusieurs devis pour que le client puisse se projeter et concrétiser son projet en fonction des gains énergétiques qu'il souhaite atteindre. »

Répondre aux enjeux actuels

Spécialisées dans les travaux de rénovation, les sociétés du groupe sont engagées afin de réduire l'impact environnemental des habitations et de les valoriser énergétiquement. « Notre rôle est de proposer des solutions pour répondre aux enjeux actuels liés à la consommation d'énergie, à son coût et aux matériaux employés », précise Carlos Galinha. Ouate de cellulose, métisse, thermasoft ou encore laine de roche... Carthom travaille, par exemple, exclusivement avec des biomatériaux de qualité et innovants. Pour témoigner de cet engagement environnemental, le groupe a formé ses équipes et possède, depuis 2018, la mention RGE Qualibat.

Conserver un niveau d'excellence

Créé en 2018 lors de son emménagement sur la zone du Pré Bédon, le groupe Carsoh dispose de locaux adaptés et fonctionnels qui lui ont permis de se développer jusqu'à couvrir une zone géographique allant des

Vosges au Luxembourg, dans un rayon de 70 km. « Le Dynapôle possède une localisation idéale et son environnement routier et commercial nous convient parfaitement », renseigne Carlos Galina, avant de conclure : « Cela nous permet de nous concentrer sur nos savoir-faire, l'efficacité de notre expertise et notre qualité d'exécution. »

CHIFFRES CLÉS

3 sociétés

15 salariés

Locaux de 300 m²

+ de 2000 chantiers réalisés

10 types de matériaux isolants

1,5 M€ de chiffre d'affaires / an

C'EST ARRIVÉ À LUDRES



UNE SOIRÉE DE RECONNAISSANCE

Le 20 septembre, le public est venu nombreux assister à la traditionnelle Cérémonie Citoyenne portée par Pierre Boileau, en salle Jean Monnet.

© MÉDIATHÈQUE



LE LIVRE AU 1^{ER} PLAN

La Médiathèque était en effervescence le 13 septembre dernier, à l'occasion du Livre sur la place. Les amoureux de littérature ont eu la chance de rencontrer l'auteur Dominique Maisons, autour de son nouveau roman : « Drapeau noir ».



LUDRES A BOUGÉ !

Le rendez-vous des sportifs a tenu toutes ses promesses à l'occasion de « Je me bouge, je découvre, je m'inscris ! » qui s'est tenu le 7 septembre dernier à l'Espace Séquoia.

© COMITÉ DES FÊTES



BRIC-À-BRAC DE BONNES AFFAIRES

Le traditionnel vide-greniers d'automne, qui se déroulait rue Marie Marvingt et avenue du Bon Curé, le 29 septembre, a regroupé un grand nombre de curieux et de « chineurs ».



LA RENTRÉE DES ARTISTES

Les professeurs de l'École de musique ont fait leur rentrée, le 5 septembre au Centre culturel Charcot. L'occasion de jouer avec leurs élèves, les premières notes de la saison 2024-2025 !



LA VIE EN ROSE

Un élan de solidarité s'est emparé de la Place Ferri, le 12 octobre, à l'occasion d'Octobre Rose, qui vise à lutter contre le cancer du sein.

LES ASSESSEURS REMERCIÉS

Une réception conviviale était organisée, le 6 septembre en salle Jean Monnet, afin de remercier les assesseurs présents aux dernières élections législatives.



VISITE CONVIVIALE POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Le maire et plusieurs élus de la Ville ont accueilli les nouveaux habitants à l'Hôtel de Ville, le 21 septembre. Une visite était organisée avec plusieurs haltes dans différents lieux de Ludres.

Garantir notre sécurité

Certains l'ignorent mais il est essentiel de le rappeler. Dans une commune, le premier responsable de la prévention, de la tranquillité et de la sécurité publique, c'est le maire. En tant que représentant de l'État, j'ai le devoir d'assurer la sécurité de mes concitoyens. Par délégation, à Ludres, les agents de Police Municipale assurent ces missions.

Le port d'armes n'est pas une réponse à la délinquance. Et vous le savez, notre stratégie repose davantage sur la prévention que sur la répression. C'est donc au titre de la prévention que nous avons collectivement décidé d'équiper nos policiers municipaux d'armes à feu. Ils sont exposés de plein fouet puisqu'ils sont, la plupart du temps, les premiers à intervenir. Leurs missions ne se cantonnent plus uniquement à la voie publique et ils sont autant, voire plus, exposés que leurs collègues de la Police Nationale ou de la Gendarmerie. C'est pour cela que nous avons décidé de prendre nos responsabilités.

Une situation financière plus que préoccupante

Avec une dette dépassant 3 200 milliards d'€, la situation financière de la France interroge. Le déficit du Produit Intérieur Brut (PIB) atteint 6.1 % alors qu'il était de 3.4 % en 2017. Je regrette vivement et je trouve inacceptable d'entendre dire par l'ancien Ministre des finances que les collectivités en sont responsables. Cela est d'autant plus révoltant que les collectivités sont obligées de travailler avec des budgets en équilibre et que les emprunts ne peuvent être réalisés exclusivement qu'en accompagnement d'investissements.

Sans nier qu'il faudra, bien entendu, un effort de tous, nous espérons être « traités » à notre juste part. Je continue également de penser que chaque poste de dépenses de l'État doit être analysé et optimisé afin que les services régaliens puissent être assurés. Je pense notamment à l'Éducation, à la santé, à la justice, au logement ou encore à la préservation de notre patrimoine naturel.

Solidarité toute l'année

C'est dans ce contexte économique préoccupant mais aussi dans cette période des fêtes de fin d'année que la notion de solidarité prend tout son sens. À Ludres, nous n'attendons pas décembre pour faire preuve d'entraide et agir en commun. La solidarité, c'est toute l'année. J'en tiens pour exemple le rôle de notre Centre Communal d'Action Sociale qui s'avère toujours plus essentiel. J'aimerais également rappeler que nous vous invitons régulièrement à vous mobiliser en faveur de grandes causes telles que Mars Bleu, Octobre Rose ou encore le Téléthon. C'est pourquoi, au nom du Conseil municipal, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui s'engagent sans relâche pour les plus faibles et l'intérêt général. Tout comme les bénévoles actifs dans nos associations dont l'action est inestimable. En 2025, ne relâchons pas nos efforts ! En attendant, passez de très bonnes fêtes de fin d'année dans la joie et le partage.

Pierre Boileau et les élus de Ludres Avenir

Précisions sur la future ZFE

La loi Climat et Résilience de 2021 rend obligatoire la mise en place de Zones à Faibles Emissions Mobilité pour toutes les intercommunalités de plus de 150 000 habitants dont le Grand Nancy fait partie.

Ce type de dispositif, qui concerne le trafic routier hors autoroutes, vise à lutter contre la pollution atmosphérique et à protéger la santé de la population, ce dont on ne peut que se féliciter. Il s'appuie sur la vignette *Crit'Air* qui classe les véhicules en fonction de leur niveau d'émission de polluants. C'est ainsi qu'à partir de janvier 2025 la circulation des véhicules utilitaires légers et des poids lourds non classés car trop âgés ou classés *Crit'Air* 5 sera interdite. La même mesure ne s'appliquera aux voitures et aux deux-roues motorisés qu'à partir de janvier 2028 pour permettre le développement d'une offre renforcée de transports en commun, de pistes cyclables et de parkings-relais.

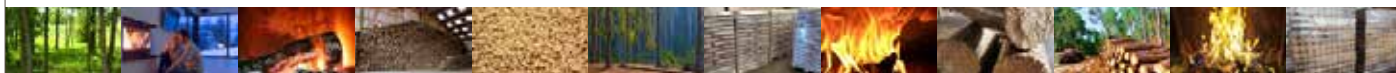
Il existe cependant des dérogations. Ainsi la loi prévoit plusieurs cas d'exemptions nationales pour lesquels l'accès à une ZFE-m ne peut être interdit. Il s'agit des "véhicules d'intérêt général" c'est-à-dire, par exemple, des véhicules des forces de l'ordre, de lutte contre les incendies, d'aide médicale d'urgence, de déneigement. Il s'agit également des véhicules du ministère de la défense, de ceux qui portent la mention "stationnement pour personnes handicapées" et des transports en commun peu polluants. En complément de ces exemptions la Métropole du Grand Nancy a mis en place "des dérogations individuelles", "sur demande motivée des intéressés", pour une durée maximale de trois ans. Elles concernent une vingtaine de cas parmi lesquels les véhicules d'approvisionnement des marchés métropolitains, les véhicules d'aide à domicile, les véhicules frigorifiques ou même occasionnellement les véhicules portant la mention "collection". Elle a également assoupli le dispositif ZFE-m en permettant à tout véhicule, quelle que soit sa vignette *Crit'Air*, de circuler ou stationner dans le périmètre concerné pendant 24 heures et jusqu'à 24 fois par an, grâce à un pass ZFE dont il est possible de faire la demande sur le site du Grand Nancy.

Précisons enfin que la Métropole a décidé d'accompagner financièrement le renouvellement des véhicules des professionnels et des particuliers. Pour ces derniers il s'agit, sous conditions de ressources, d'une aide à l'achat ou à la location d'un véhicule *Crit'Air* 0 ou 1, neuf ou d'occasion, ou encore au remplacement d'un moteur thermique par un moteur électrique ou au gaz naturel. Mais le montant de l'aide allant de 1000 à 2000 € dans le premier cas et de 2000 à 4000 € dans le second ne nous paraît pas de nature à entraîner l'adhésion de tout un chacun...

Les élus de Pour Ludres, résolument

Claude Lombard, René Burté, Jean Patras

BASTIEN BOIS ÉNERGIE



BOIS DE CHAUFFAGE
SÉCHÉ NATURELLEMENT,
SCIÉ ET LIVRÉ



GRANULÉS DE BOIS
LIVRAISON EN PALETTES,
VENTE AU DÉTAIL



BÛCHES COMPRESSÉES
HAUT RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE,
RANGEMENT FACILE,
PROPRE, MOINS DE
PROJECTIONS DE BRAISES,
PEU DE CENDRE



appelez-nous au **03 87 05 47 55** ou au **06 86 26 65 67**
ou passez directement vos commandes sur www.bastien-bois.fr



Votre Opticien

Guillaume
POWALLA

Spécialiste du sport à la vue
Examen de vue
Solaires

Ouverture de 9h à 19h
Du lundi au samedi

**CENTRE COMMERCIAL
INTERMARCHÉ**

03 83 53 25 43

ludres-intermarché@leslunetiers.fr

PARTENAIRE DES TERRITOIRES, EUROVIA DÉVELOPPE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL, PAR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS.

www.eurovia.fr

EUROVIA ALSACE-LORRAINE - SECTEUR DE LUDRES
ZI - Impasse Clément Ader - BP 74 - 54714 LUDRES Cedex
T/ 03 83 25 84 46 - ludres@eurovia.com



ANTHONY LEMOINE

COURTIER EN PRÊT IMMOBILIER ET
ASSURANCES DE PRÊT
GESTION DE PATRIMOINE
DEFISCALISATION
PLACEMENTS

Pensez au parrainage !
Recommandez vos proches auprès de
SOCOPI, une façon de recevoir la coquette
somme de 200 euros !

ALEMOINE@SOCOPI.IMMO
06.11.68.89.45



LAETITIA & AURÉLIEN ALENDA

UNE FAMILLE LUDRÉENNE AU
SERVICE DE LA VÔTRE



Votre projet en toute sérénité
avec vos conseillers
immobiliers près de chez vous !

LAETITIA.ALENDA@SAFTI.FR
06.70.25.93.19





Ludres

Pierre Boileau, Maire,
le Conseil Municipal et le personnel
de la Ville de Ludres

vous présentent leurs



MEILLEURS
VOEUX

2025

